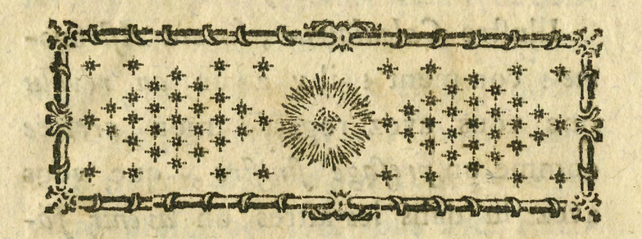


LETTRE

Du Sr. André à M. Mourraille, Officier Municipal; & réponse de ce dernier.

Paris, le 27 Octobre 1790.

Ce n'a pas été sans étonnement, M. Mourraille, que j'ai lu le lugubre discours que vous avez prononcé au Conseil-général de la Commune, le 16 Octobre. Vous rêvez donc aussi conspirations & complots; & c'est moi que vous accusez.

Je ne sais si je dois me livrer à l'indignation qu'inspire votre diatribe dégoûtante de fiel, ou au mépris que la ridicule leçon que vous avez répétée doit exciter.

Illustre *Calculateur*, savant *Astronome* ! comment ! il y a un *an révolu* que vous avez regardé mon *arrivée* comme un *présage sinistre*, que vous avez lu dans les astres un *avenir fâcheux*, & vous n'avez rien dit ! & vous avez gardé un silence coupable ! & vous montrez ce grand courage *six mois révolus* après mon départ !

Cela n'est pas d'un grand *civisme* ; & c'est d'autant moins pardonnable, que je viens d'apprendre, Monsieur Mouraille, que vous étiez dans le Conseil que j'ai présidé pendant cinq mois.

Il est vrai que dans ce tems-là, *des Citoyens de tout âge, de toute condition* (que ne ne disiez-vous de tout sexe) *se laissèrent tromper par moi.* Mais vous, plus *clairvoyant*, car vous voyez & entendez de loin, diable ! vous avez été trop fin pour y être pris.

Vous avez été d'une merveilleuse *circonspection.* Vous vous êtes tenu en

réſerve juſqu'à ce jour ; & il faut convenir que vous n'avez reculé que pour mieux ſauter. Vous avez eu la prudence de ne pas réveiller vos Concitoyens ; vous n'avez ni parlé, ni écrit, malgré votre preſcience, & vous avez réſervé toutes vos forces pour une ſi brillante occaſion.

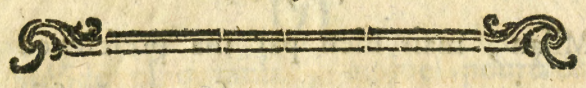
Eh bien ! puiſqu'à-préſent vous voulez entrer en danſe, M. Mourraille, nous danſerons enſemble. Vous *connaîtrez le ſieur André* ; vous prouverez les inculpations atroces que vous vous permettez contre moi, ſinon vous ſerez déclaré calomniateur, & puni comme tel.

Allez donc lire dans les planettes, ou dans l'Almanach de Milan, quelle ſera l'iſſue de tout ceci ; car je vous déclare que, puiſque vous avez la bonhomie d'être le Chat qui tire les marons du feu, je vous prends au corps, & je vais vous pourſuivre, juſqu'à ce qu'un de nous deux ſoit livré à la punition qu'il mérite.

Il eſt tems enfin que je me délivre de cette *horde d'ennemis*, qui ont conſpiré contre moi. Et comme, Monſieur Mourraille, vous conſentez à être leur coriphée, ce ſera à vous que j'aurai à faire, ne pouvant les pourſuivre tous à-la-fois.

Adieu donc, fameux ſucceſſeur de Tyco-brahé ; ſoyez *vigilant* & *ferme*, & toujours auſſi bon-homme qu'à l'ordinaire. Nous nous reverrons bientôt.

Signé, D'ANDRÉ.



RÉPONSE

De M. Mourraille, Officier Municipal, au sieur André, Député d'Aix à l'Assemblée Nationale.

Marseille, le 2 Novembre 1790.

VOtre Lettre, Monsieur, est celle d'un Spadassin. Vous étiez déjà connu pour tel ; vous aviez fait vos preuves à Marseille. Mais en voulant prendre au corps un homme de mon âge, vous vous flattez, sans doute, d'être un lâche assassin, & c'est à quoi je saurai bien parer.

La menace de me poursuivre aux Tribunaux est plus légale, mais elle n'est pas moins vaine. Je vous annonce, moi, non d'après l'Almanach de

Milan, mais bien par ma prescience certaine, que vous y serez poursuivi par l'indignation d'une Ville que vous avez pris à tâche de calomnier sciemment ; & que si, faute par vous d'avoir quelqu'un qui tire comme moi les marrons, vous êtes le défenseur de votre propre cause, le style singulièrement fleuri de votre lettre ne vous sauvera pas.

A tout évènement, vous m'accusez d'avance, vous, excellent Patriote, d'avoir manqué de civisme, en gardant six moix le silence sur votre fameuse Adresse du 12 Janvier 1790. Sans lire dans les astres, on voit bien que c'est-là où le bât vous blesse, au point que pour vous en décharger lestement, vous voulez que j'aie été présent à un Conseil que vous avez

préſidé cinq mois , auquel pourtant vous ne m'avez pas vu , parce que je n'en étais pas.

C'en eſt trop , M. André , ma bonhomie ſouffre de votre délire. Adieu donc , juſqu'à votre apparition prochaine.

Signé , MOURRAILLE.

A MARSEILLE,
De l'Imprimerie de J. MOSSY , Père & Fils,
Imprimeurs de la Nation. 1790.